



Critérium

Kata et Kunité

Poussin-Pupille-Benjamin

Samedi 3/06/2023

Adresse :

Complexe des Grands Près
rue Geoffroy Martel
41100 VENDOME

ATTENTION :

Attestation de licence en cours obligatoire (1 licence suffit)

Aucun parent ni coach ne sera accepté au contrôle et à la signature des passeports.

LES COACHS OFFICIELS SONT AUTORISES

14h - REUNION AVEC LES COACHS

14h à 14h15 - Contrôle des inscriptions KATA:

Obligatoire : ceinture bleu et rouge.

14h15 à 14h30 - Contrôle des inscriptions KUMITE:

Obligatoire : Plastron (bleu et rouge).

Protections Obligatoire :

Gants, protèges pieds, casques, plastrons, coquille.

Pas de restauration sur place pour le public